RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

VILLE DE BANDOL

Cabinet du maire
JP-J/FM/FM/2022-11-09

Affaire suivie par : Frédéric METEY
Email : cabinetdumaire@bandol.fr

Compte-rendu de réunion publique

Rencontres avec le maire

Quartier Bir Hakeim : 9 novembre 2022 à 10h30

Représentants de la mairie présents :	
• Maire : Jean-Paul JOSEPH • Cabinet du maire : Frédéric METEY • 1ère adjointe : Valérie BOURON • 6ème adjoint : Franck BERTONCINI	• Directeur de la Sécurité : Aurélien BOCQUEL • Service communication : Vincent Rollandin Direction des Services Techniques : • M. Labrosa • M. Compagnon • M. Favale
Remerciements aux délégués de quartier également présents : *B. Paris,...*	

Introduction par monsieur le Maire

Dernière rencontre en janvier 2019
Présentation des agents et élus présents
Présentation des délégués de quartier
Thématiques abordées en amont de la réunion : bruit, vitesse,...

Le maire passe le micro au public pour les questions.

- Vitesse et radar
  Présentation par un bandolais d'une expérimentation (Villeneuve-sur-Verberie) de feu intelligent : ne vire au rouge que si la vitesse limite est dépassée (associé à un radar et un radar de feu qui déclenche la prise de photo si feu grillé).

Réponse du directeur de la sécurité :
Radar peu fiable : pannes récurrentes (système complexe : radar en amont + feu lié) qui crée des embouteillages (le feu est déclenché par le contrevenant, les suivants sont arrêtés par le feu malgré leur respect de la réglementation).

- Les riverains contestent les 10% de non-respect de la vitesse avenue de la libération (mesurée par le service de la PM avant l'arrivée du nouveau directeur de la sécurité).

Le maire reconnaît que le ressenti des infractions donne une impression de gêne supérieure, mais les mesures ont été bien faites par les services de police.
Le problème clef reste l'incivilité des citoyens.

- Problème d'un établissement de plage dont le propriétaire laisse son chien divaguer sur la plage.

La PM lorsqu'elle est saisie d'un problème, accentue sa surveillance sur une zone (intervention pendant la réunion de la PM pour des chiens sur la plage avec leurs propriétaires).

Travaux avenue de la libération - voie douce : report d'un an

- Largeur de la voie reste la difficulté pour la cohabitation des usagers

Une partie de la réponse réside dans la suppression du trottoir nord.
Le bureau d'études va retravailler l'optimisation des travaux de création de la voie douce.
Report d'un an du début des travaux : rentrée 2023

- Platelage défectueux sur une portion post réserve.

Le report des travaux permet d'envisager des réparations du trottoir nord aussi sur des portions dangereuses (tout défaut n'est pas forcément sujet à réparation avant la reprise intégrale de la voie et des trottoirs l'an prochain : bien distinguer entretien pour danger et reprises esthétiques ou de confort)

- Quid des places de stationnement près de la Réserve ?

Modification de l'espace transformé en belvédère mais avec préservation de places le long du trottoir sud déjà prévues dans la version 1 qui était envisagée pour les travaux de novembre 2022 à mai 2023 (à redessiner dans le cadre de la refonte en cours du projet).

- Suppression du stationnement devant le palais Soledor. Pourquoi ?
  2003 : autorisation de M Poincelin (adjoint à l'époque). Initiative des pompiers : borne à clefs, remplacée depuis par une borne fixe. La résidence "Hippocampes" et d'autres ont moyen de faire de la dépose minute. Demande de Mme Suide d'avoir à nouveau une borne à clefs comme aux Agaves.

Maire demande de reprendre l'historique du dossier puisqu'il y a eu une consigne d'un adjoint, avant décision.

- Demande d'augmentation du nombre de places pour handicapés (Cas du Neptunia : couple avec une enfant lourdement handicapée)

Ce nombre de places dédié est déjà supérieur au ratio préconisé
Le problème du stationnement est toujours majeur à Bandol pour toutes les catégories d'usagers (profession de santé malgré les places secours qui leur sont dédiées, auxiliaires de vie, etc.). On doit composer avec l'espace disponible.

- Contrôles des deux-roues perçu comme insuffisant

Une centaine de verbalisations pour "roue arrière" ont été faites cette année.
Une "roue arrière" n'est pas un "rodéo". Bandol est une ville peu exposée malgré la réalité des incivilités : il faut comparer ce qui est comparable et le "rodéo" est une pratique autrement plus sauvage et dangereuse.

- Présence de drogués au Neptunia ?

Ne pas confondre chicha et drogue, ou cigarette roulée et joint, etc. Les polices nationales et municipales veillent, et constatent que les amalgames sont parfois faits de façon un peu hâtive dans les signalements qui sont remontés.

- Enfouissement réclamé : l'entreprise ENEDIS prend une partie du coût à sa charge.

L'enfouissement ne peut être fait qu'en concertation avec les différentes instances concernées : Symielec, CASSB, etc. Cela ralentit souvent la planification de ces interventions, mais sauf à devoir ouvrir la chaussée et refaire constamment (ce qui a un coût), il faut cette coordination.

- Dégradation des chaussées refaites dans la durée : demande de suivi. Crainte que le provisoire tende à devenir définitif

Le directeur des services techniques arrivé il y a un an est chargé de reprendre toute la programmation et le suivi.
Les rebouchages provisoires ne tiennent techniquement pas longtemps : les services techniques veillent à la remise en état des portions de chaussées ouvertes : il y a parfois un délai entre la fin des travaux et la remise au propre (y compris peinture).

- Demande d'un container de dépôt de verre avenue de la Libération

Réponse du 6ème adjoint : compétence de l'agglomération, à étudier avec le Sittomat et des réflexions sont en cours sur chaque portion soumise à projet de travaux. Le problème est général sur tout le bas de la ville. Attention que tout nouveau point de collecte crée aussi une zone de dépôt sauvage.

Energie / Eau

- Quid de l'augmentation du coût de l'électricité ?
  Réduction de l'éclairage public ?

Mairie : sujet à l'étude - déjà annoncé sur les supports de communication de la ville

- Pollution lumineuse

Une 20aine d'entreprises ne respecte pas encore la nouvelle réglementation sur l'éclairage nocturne.
La police municipale a commencé à contacter les sociétés concernées.

- Réclamation douches de plage (alors qu'on peut laver sa voiture)

Les stations de lavage (pro) sont ouvertes car opérées dans le cadre de normes de recyclage de l'eau et de traitement.
Solidarité nécessaire au vu de l'évolution de la situation : 100 communes ont été privées d'eau cet été. Les douches de plage donnent lieu à toutes sortes d'excès de consommation.
Et non, un rinçage sur place après un bain de mer n'est pas indispensable au niveau sanitaire.

Divers

- Discothèque génère du bruit le matin (sortie puis ménage)

En nocturne, contacter la police nationale qui connaît le sujet (mais faible effectif pour le commissariat de Sanary sur ces horaires pour le périmètre Six-Fours/sanary/Bandol). A noter que la police nationale est régulièrement en civil sur Bandol.

- Nuisance du ménage après la fermeture de la boîte de nuit.

6ème adjoint demande un courrier à faire pour demander à ne pas vider le verre dans les containers à ordure ménagère.

- Fibre : à qui s'adresser pour voir avancer le dossier ?
  Rue Marçon : début mais incomplet

Le syndicat mixte ouvert (SMO) qui associait Région, 3 départements, etc., va être dissout et la région + département + 11 des 12 EPCI que compte le Var reprennent la convention avec VarTHD (opérateur en charge du déploiement fibre d'initiative publique dans le Var - cas de toute l'agglomération sauf Sanary couvert par un opérateur en "initiative privée"). Eiffage est remplacé après de gros problèmes (retards, malfaçons, etc.). Fin du déploiement à Bandol estimé fin 2024.
Réunion avec le département (rôle majeur de coordinateur) sur le cas de Bandol programmée pour lundi 14/11 afin de redéfinir le programme d'actions et corrections à venir.
Vote de l'agglomération en conseil communautaire pas plus tard que lundi 7/11 pour relance du dossier.

- Elagage des palmiers non effectué avenue de la Libération

Planning d'entretien gestion différenciée nouvellement mis en place (et cyclique, programmé jusqu'en 2026)
Retard sur les 12 palmiers le long de la voie douce à cause des travaux du printemps 2022.
Seront faits lors de la campagne du printemps 2023

- Sortie du Pkg central : aire stationnement vélo à l'abandon

Un projet de réaménagement est prévu (pour résoudre le problème des logettes enterrées et les nuisances qu'elles génèrent) : l'espace va servir de point de collecte pour les commerçants (cartons, palettes, etc.) et sera habillé pour intégration dans le paysage du quai Charles de Gaulle.

- Demande de travail sur la planification et les urgences : miroirs masqués par des arbres à tailler. Certaines "voies" sont oubliées.

L'impasse Pierre et Marie Curie a été effectivement oubliée pendant 2 ans : incluse dans la nouvelle programmation (a minima une fois par an).

- Derrière Palais Soledor : talus court jusqu'à voie SNCF

Un incendie a mobilisé les pompiers. SNCF ne s'occupe pas de nettoyer ce talus.
Labrosa - Syndic a contacté la mairie et la SNCF

- Taxe foncière : TF +53% à Paris

Rappel que seule la THRS a été revue à Bandol depuis la première élection du maire en 2014. Aucune autre modification n'est prévue.

Fin de la rencontre à 12H20

Prochaine rencontre le 23 novembre à 10h30 au boulevard de l'Escourche